

EDITO

Le 13 septembre dernier à Lima, Paris s'est vu officiellement confié l'organisation des Jeux Olympiques de 2024. Une des conditions de la réussite de la candidature de Paris était de mettre le sport et ses valeurs au cœur de son projet tout en lui donnant une dimension éco-responsable. En cette époque où le sport-business envahit les médias – il suffit de voir cet été les montants astronomiques des transferts de joueurs de football – et favorise des dérives chez les athlètes eux-mêmes, où certaines instances internationales du sport sont gangrénées par la corruption, où nombre de nos politiques privilégient « le pain et les jeux » comme solution pour répondre aux défis sociaux et sociétaux d'aujourd'hui, autant dire qu'il y avait fort à démontrer ; mais osons croire que l'engagement en ce sens des promoteurs de cette candidature qui nous font part aujourd'hui de leur enthousiasme débordant ne restera pas vain et que la vitrine du sport retrouvera sa transparence.

Au-delà donc de la dimension compétition et de la recherche de performance et de médailles afférente qui n'intéresse que les athlètes de haut niveau eux-mêmes, les politiques et les médias qui saisissent l'occasion de « vendre du temps de cerveau humain disponible » aux adeptes passifs du sport-spectacle télévisé, on nous promet d'ores et déjà des retombées pour les sportifs et sportives amateurs qui, chaque semaine et sur tout le territoire national, pratiquent en nombre leur activité pour simplement leur plaisir, leur bien-être et le vivre ensemble : cela se traduit notamment dans les mesures du plan « Héritage 2024 » qui vise la mise en place d'actions relevant de la cohésion sociale, de l'éducation par le sport et de l'épanouissement de l'individu. On ne peut que se féliciter de cette volonté associant le ministère de l'éducation nationale, celui des sports et le mouvement sportif dont les objectifs entrent en total accord avec la finalité même de l'UFOLEP. Mais on peut cependant regretter que les faits viennent parfois contredire les bonnes intentions : ainsi, il est probable que la remise en cause des rythmes scolaires par un tiers des écoles, principalement dans les communes rurales, voire des emplois aidés, aura un impact non négligeable sur la vie de nos associations et, en conséquence, sur leurs projets.

Mais soyons positifs et ne faisons donc pas la fine bouche, tout en restant vigilants. Il y a là une opportunité à saisir pour l'UFOLEP de promouvoir son originalité tout en s'assurant le financement de bien des projets exemplaires.

Régis FOSSATI, Elu au Comité directeur national